

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 4 janvier 2018

Inspection suite au décès d'un patient à l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR)

Un patient de l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion, qui avait quitté son service d'hospitalisation sans autorisation, a été retrouvé sans vie dans l'enceinte de l'établissement le 31 décembre 2017. L'ARS Océan Indien a diligenté une inspection pour vérifier les mesures mises en œuvre par l'établissement lors du séjour et de la disparition de ce patient.

Le 31 décembre 2017, la direction de l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) a signalé à la gendarmerie la découverte d'un corps sans vie dans les espaces verts de l'établissement.

L'autopsie réalisée le 2 janvier 2018 sous l'autorité du procureur de La République, a permis d'identifier un patient, âgé de 73 ans, hospitalisé à la demande de sa famille, et signalé en fugue depuis le 26 décembre 2017.

Dès le constat de la disparition de ce patient, des recherches ont été lancées à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement par les équipes hospitalières. La gendarmerie a été avertie et la famille prévenue.

Au regard du caractère exceptionnel et de la gravité de l'événement, l'ARS Océan Indien a diligenté une inspection au sein de l'EPSMR afin de s'assurer des circonstances de la prise en charge du patient, des mesures mises en œuvre à compter de la disparition de ce dernier, et de l'adaptation des procédures retenues par l'établissement.

Les constats et conclusions de l'inspection seront formalisés dans les prochains jours.